

Police municipale

La police municipale assure des missions de prévention et de surveillance de l'ordre public, de la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. C'est une police de proximité.

Sous l'autorité du Maire, ce service est assuré par 2 policiers municipaux.

En contact avec les habitants de la commune et les services municipaux, les agents de la police municipale se voient confier des missions variées. Ils veillent au respect de la réglementation et des arrêtés municipaux, dont le stationnement et le respect de l'ordre public. Ils surveillent les entrées et sorties d'écoles, assistent aux départs de corps, et veillent au bon fonctionnement du marché, des emplacements forains, etc.

Depuis novembre 2022, la Police Municipale de Saint Étienne de Montluc est équipée d'une caméra piéton.

Et aussi



Services administratifs



Services techniques